

Affaire suivie par

Laurence TABOTTA

Tél. : + 33 5 61 14 59 23

purpan-scol.responsable@univ-tlse3.fr

Références

28072021/LT/

Demande de transfert entrant pour 2022-2023

Les dossiers sont à transmettre à l'adresse suivante au plus tard le **31 mai 2022** :

**Faculté de Médecine de Toulouse
Service Scolarité Deuxième cycle
37 allées Jules Guesde
31000 Toulouse**

Les pièces à joindre au dossier sont les suivantes :

- Lettre de motivation indiquant l'objet de la demande de transfert et joindre les pièces justificatives nécessaires (justificatif de domicile de moins de 3 mois, PACS, mariage, justificatif de mutation, ...).
- Relevés de notes des études de médecine
- Programme d'enseignement de la Faculté d'origine (syllabus).
- Autorisation du Doyen de la Faculté d'origine.
- Copie de la pièce d'identité

Les demandes de transferts sont strictement contingentées. Les décisions d'acceptation ou de non acceptation des demandes relèvent de l'autorité des Doyens.

Il est préférable de demander les transferts à la fin du premier cycle, pour une entrée dans le second cycle.